Cadre de vie : zoom sur les améliorations du quotidien

Les conduites à tenir en cas de neige, de nouvelles toilettes publiques, la réfection des toitures de l'Hôtel de ville...

A déplorer, les vols et les dégradations répétées du matériel communal... Dernièrement, 100 rosiers ont fait les frais d'incivilités sans compter les tags récurrents qui altèrent le paysage, la dégradation des panneaux pédagogiques de sécurité dont les fils électriques ont sauvagement été arrachés. Les vestiaires de certains stades, dont Rancel pour ne citer que lui, sont souvent abîmés. Il suffirait que chacun pense à la commune, à son chez soi et à l'image qu'il souhaite en donner. En commettant ces méfaits, il en coûte 7000 € en 2011, à la collectivité pour réparer les préjudices causés. C'est l'affaire de tous. Du bon sens et du civisme renforceront le mieux vivre ensemble.

Déneigement des trottoirs, l'affaire de tous

Uzès, sous la neige, janvier 2010

Par temps de neige ou de gel, il est important de prendre des mesures de prévention pour éviter les risques liés au verglas.

Chacun aura la prudence de balayer le trottoir situé devant son habitation qui constitue une obligation dans pareille situation.

La rue petite bourgade partiellement aménagée

La borne escamotable de la rue Petite Bourgade vient d'être installée. Elle sera en fonction d'ici la fin de la semaine. Les services techniques inviteront les **riverains à venir récupérer leur télécommande en mairie dès que le branchement électrique sera effectif**. Une information sur le site et par voie de presse informera la

population

La rue petite bourgade équipée d'une borne escamotable

A cet instant, une partie de la rue de la petite bourgade sera partiellement **piétonne de la place Belle Croix jusqu'à l'intersection de la rue de la Trompe.** De fait, **la rue Bourançon changera de sens de circulation, en sens unique, de la rue petite bourgade vers l'avenue Foch.** Des travaux de maintenance et de rénovation des conduites de gaz viennent d'être achevés par la Sarl Mulero depuis la Croix des Palmiers jusqu'à la rue Bourançon (voir photo). Ils contribuent à l'amélioration des branchements aux habitations. Le **budget 2012 de la Ville** prévoit les travaux de réaménagement de cette portion de rue dont l'idée est de créer **une rue jumelle, identique, à celle de la Grande Bourgade.** Mise en discrétion des réseaux et pavage de cette dernière seront inscrits au programme 2012.

Dès la mise en place de la signalisation réglementaire, la circulation de la rue Bourançon s'effectuera en sens unique de la rue petite bourgade vers l'avenue du Maréchal Foch.

Plan

De nouvelles toilettes publiques au rond point de l'Esplanade

Les futures toilettes publiques seront situées sur le parking de l'avenue de la gare

Pour un meilleur accueil des nombreux touristes de passage sur Uzès et pour le confort des habitants, la ville investit dans de nouvelles toilettes sur le parking avenue de la Gare, au rond point de l'Esplanade. A l'instar, des toilettes autonettoyantes du parking des Cordeliers qui donnent entière satisfaction, car maintenues propres en permanence, un nouvel équipement de ce type, gratuit, sera mis en service en février. Il est **accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le parking.** Ce nouveau service répond à une attente forte des usagers à cet emplacement stratégique. Autonettoyant après chaque passage, il est entièrement nettoyé toutes les dix utilisations. L'alimentation en consommables s'effectue depuis l'extérieur. Il est conçu anti-vandalisme et testé pour son ergonomie. En cas de dysfonctionnement, la porte s'ouvre automatiquement au bout de dix minutes empêchant tout risque d'emprisonnement. Le montant global des travaux s'élève à 53 000 € ttc. Ils ont été réalisés par la société **Sagelec** pour l'équipement en matériel, la société **San-Ber** pour le

terrassement, l'adduction d'eau, l'assainissement et l'électricité et **Lautier Moussac** pour les abords. La mise en service des nouvelles toilettes au rond point de l'Esplanade devrait être opérationnelle prochainement.

Mardi 31 janvier 2012 de 9h à 17h, la circulation sera barrée à tout véhicule afin de livrer et installer le bloc sanitaire sur le parking avenue de la gare, en face du supermarché et du giratoire, ainsi qu'en face de l'avenue du 8 mai 1945. Une déviation se fera par la rue Joseph Lacroix pour les véhicules provenant d'Arpaillargues vers le centre ville et inversement. Sauf cas contraire lié aux intempéries.

Toitures en réfection : Dojo et 4è tranche de l'Hôtel de Ville

Fin mars 2011, la troisième tranche des travaux de la toiture de l'Hôtel de Ville était réalisée

D'ici le 15 mars 2012, les travaux de **réfection de la toiture** d'un équipement sportif communal, le Dojo, situé dans l'enceinte du stade Rancel seront réalisés. D'autre part, la **quatrième tranche** de la **réfection de la toiture de l'Hôtel de ville** devrait démarrer, **rue Sénéchal.** L'entreprise **Bourgeois** spécialisée dans la restauration de bâtiments, classés monument historique, interviendra sur cet ouvrage. L'élégant Hôtel de ville d'Uzès, construit au XVIIIe siècle, présente deux façades. L'une est édifiée en 1900, façade nord, côté boulevard Charles Gide. L'autre, face au Duché d'Uzès, conserve son aspect d'origine offrant un bel exemple d'architecture néo-classique. Disposé en carré, l'Hôtel de ville offre une cour intérieure bordée de portiques, arcades en plein cintre et agrémentée d'un cadran solaire. Il est construit d'après un plan de l'architecte Pierre Bondon, entre 1766 et 1773, sur l'emplacement de maisons rachetées par la ville à cet effet, au plan du Duché entre la rue Sénéchal et la rue du Salin. Le chantier fut suivi par les architectes Rollin puis Rouvière. L'ouvrage prévu pour trois ans durera sept ans. Un programme de travaux sur cinq ans achève les travaux dits d'urgence en toiture. Il concerne la révision de l'ensemble des toitures, en mauvais état, suivies et contrôlées par les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine du Gard. Cette programmation vient compléter une première intervention sur les façades et une première phase de travaux de réfection de la toiture en 2006. L'ensemble des façades et des toitures est classé monument historique depuis le 21 mars 1983.

Date de réalisation des travaux de la 4è tranche : du 13/02/2012 au 10/04/2012. Le montant des travaux s'élève à 74 000 ht. Le ministère de la Culture participe à hauteur de 40% de ce montant.

Rénovation du circuit électrique de l'Esplanade

Deux entreprises, Citelum et San-Ber, sont récemment intervenues sur **l'amélioration du circuit électrique,d'une partie de l'avenue de la libération allant du temple jusqu'aux passages piétons situés, de part et d'autre, du rond point de l'esplanade.** Les travaux n'ont pu être réalisés rapidement après d'importants endommagements des câbles. Les services techniques de la Ville en ont profité pour ajouter un **mât d'éclairage** qui améliore la sécurité des piétons aux passages sur le rond point. Le coût global de l'intervention et de l'installation du nouveau matériel s'élève à 40 000 € ttc.

L'atlas, ou plan, cadastral napoléonien d'Uzès rénové

Réfection de la reliure du registre « état des sections » et de vingt plans aquarellés constituant le cadastre napoléonien

L'atlas, ou plan, cadastral napoléonien d'Uzès vient de retrouver une seconde jeunesse grâce à sa restauration. Conservé précieusement aux archives municipales, il date du début du XIX è siècle et est composé de vingt planches correspondant aux différentes parties du territoire communal. La restauration permet de conserver son authenticité et de préserver son emploi. Toujours d'actualité, le cadastre napoléonien d'Uzès sert de repère historique ou juridique.

Certaines planches se déchiraient, les reliures étaient endommagées. La réfection de la reliure du registre « état des sections » correspondant au plan a fait partie de cette sauvegarde. Le montant total des dépenses pour la restauration du cadastre, formé de vingt plans aquarellés sur papier vélin à fort grammage, de 66 x 99 cm a représenté 2320 € ttc. Une subvention de 40 % pour aide à la restauration de document a été octroyée par la DRAC Languedoc Roussillon réduisant la part communale à 1392 €. A cette dépense s'ajoute celle de la reliure du registre "état des sections" non subventionnée d'un montant de 532,22 € ttc. Le montant global de cette réalisation s'est porté à 1924,22 € ttc.

Pour lire la suite de l'article.

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)